



## LE MOT DU MAIRE

**Le lotissement « Le Prieuré » (voir délibération ci-dessous) est en cours d'étude. Après appel d'offre, c'est la société Géodomia située à Fontenay-le-Comte qui sera chargée de mener à bien cette opération.**

**Des contraintes particulières affectent cette réalisation, la loi nous obligeant à construire au moins 27 logements sur ce terrain de 16580 m<sup>2</sup>. Compte tenu de la voirie, des espaces verts, il restera un peu moins de 13 000 m<sup>2</sup> constructibles, cela veut dire que la surface moyenne de chaque parcelle sera inférieure à 500 m<sup>2</sup>, une rue centrale à sens unique les desservira.**

**Les services de l'Education Nationale nous ont indiqué qu'une classe supplémentaire sera ouverte en septembre prochain. Il faut s'en réjouir bien que nous ayons du mal à comprendre car le nombre d'enfants va baisser à la rentrée compte tenu d'un nombre important de départs vers la 6ème. L'an dernier, le nombre était stable et on avait perdu une classe !? La maison « Angibaud » qui se trouve au pied de l'église est propriété communale ; dans l'immédiat, le conseil municipal n'a pas définitivement statué sur son devenir mais par contre, sur le terrain autour, il y a 3 hangars agricoles en mauvais état dont un de 576 m<sup>2</sup>, les deux autres 70 et 150 m<sup>2</sup> environ, le bardage, la toiture et la structure sont en acier. Il faut les enlever. Nous cherchons des entreprises ou des agriculteurs qui voudraient les récupérer, le prix sera à déterminer.**

**Jacky MOTH AIS**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

**CONVENTION BIBLIOTHÈQUE** : Le Conseil Municipal accepte de conventionner avec l'Association le Paradis des Livres qui travaillera aux cotés de Céline OLLIVIER, agent communal, pour la gestion de la bibliothèque.

**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICE AUX FAMILLES 2024-2028** : Une convention de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et les actions envers les habitants a été signée. Elle consistera à identifier les besoins sur le territoire, pérenniser et optimiser l'offre de service ainsi que développer des actions afin de répondre aux besoins.

**ADHÉSION ASSOCIATION GÉO VENDÉE** : Le Conseil municipal adhère à l'association Géo Vendée qui devient un groupement d'intérêt public au 1er juillet 2025.

**PROJET LOTISSEMENT COMMUNAL** : Le conseil municipal suite aux délibérations prises en 2024, confirme le projet de lotissement qui se fera entre l'aire de loisirs et l'atelier municipal. Le Lotissement s'appellera « Lotissement Le Prieuré »

**REPAS DES AÎNÉS** : Le repas des aînés a eu lieu le 1er février dernier. Le repas était préparé par David Traiteur du Langon et l'ambiance était assurée par Manue et Gio de Marans. Plus de 100 personnes étaient présentes, un moment convivial qui a eu un franc succès. Rendez vous en 2026.

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE :**  
**03/03/2025 à 20h**

**Samedis ouverts : 8, 15, 22 et 29 MARS**



**Passage à l'heure d'été dans la nuit du 30 au 31 mars. On avance d'une heure, nous dormons une heure de moins.**

### MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ ven 9H/12H30  
Le samedi 9H/12H  
Fermée le mercredi et le 1er samedi du mois

☎ 02.51.52.55.04  Vouillé les Marais

✉ [accueil@vouillelesmarais.fr](mailto:accueil@vouillelesmarais.fr)

🌐 <http://www.vouille-les-marais.com>

### BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi de 17h30 à 18h30  
mercredi 10H/12H00  
Le samedi 10H30/12H

☎ 02.51.51.53.78

 Bibliothèque Paradis Des Livres

✉ [biblio@vouillelesmarais.fr](mailto:biblio@vouillelesmarais.fr)

### ADMR

Centre de soins : 02.51.56.71.38  
Aides à domicile : 02.51.61.47.47

**ASSISTANTE SOCIALE**  
02.51.97.69.69

**FRANCE SERVICE**  
Chaillé les Marais  
02.51.56.70.88

COMITÉ DES FÊTES

**SAMEDI 8 MARS**

# SAINT Patrick's Day

**PROGRAMME**

**15H : DIFFUSION MATCH RUGBY (GNATION) IRELAND/FRANCE**

**17H45 : DIFFUSION MATCH RUGBY (GNATION) ECOSSE/PAYS DE GALES**

**19H : SOIRÉE DANSANTE**

bar et restauration sur place

### COLLECTE DES DECHETS

ORDURES MÉNAGÈRES : 14 ET 28 MARS  
SACS JAUNES : 6 ET 20 MARS

À mettre sur le point de collecte la veille



**10h30 à 17h**

**le 15 & 16 Mars**  
**10 rue du port des moules**  
**85450 Vouillé les Marais**



## HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

### Réunion publique

Lundi 3 mars à 18h30  
Salle Polyvalente, L'Aiguillon-la-Presqu'île, avenue Amiral Courbet

**Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ? Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !**

Nous vous proposons une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation.

Vous bénéficiez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire !

**POUR LES 15-30 ANS**

**Une chambre inoccupée chez vous ? Logez un jeune pour une nuit, un mois ou plus !**

Accueillez un(e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation.

Vous percevrez une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante tout en bénéficiant d'un service de gestion locative assuré par Escapes Ouest.

Sud Vendée Littoral  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour plus d'infos, contacter l'association Escapes Ouest au 02 51 05 34 24 ou par mail [hth@escapesouest.com](mailto:hth@escapesouest.com)



### OU BIEN LE

**Jeudi 27 mars à 18h30**  
**Salle des Albizias, Vendéopôle, Saint-Jean-d'Herminie**  
avenue des Frênes

**MuMo x Centre Pompidou**  
**Un musée mobile d'art moderne et contemporain près de chez vous !**

présente *En voyage*, une exposition imaginée par le Centre Pompidou

**SAINTE-HERMINE**  
PARKING DE LA PISCINE  
**MARDI 11 MARS 16H30-18H**  
**VENREDI 14 MARS 16H30-18H**

EXPOSITION GRATUITE

